

déploiement pour le militaire et sa famille

Préserver votre capacité opérationnelle, vous soutenir et accompagner votre famille

ESPACE MILITAIRE

Le soutien psychologique dans l'armée de Terre pendant le déploiement

Le soutien psychologique dans l'armée de Terre est un soutien spécifique et spécialisé. Il s'inscrit dans le cadre des plans d'action ministériels « troubles psychiques post-traumatiques » de 2011-2013 et de 2013-2015.

Il repose sur trois principes d'action :

- > Proximité (au plus près de la troupe et au plus loin, en opération extérieure (OPEX))
- > Précocité (dès la survenue d'une circonstance nécessitant un soutien spécifique et spécialisé)
- > Permanence (avant, pendant, après l'OPEX)

Le soutien psychologique pendant la mission

Pendant la mission, ce soutien psychologique est réalisé par la mise en place de moyens humains et par la mise en œuvre de dispositions propres à l'armée de Terre :

- > Le psychologue de l'armée de Terre ou le psychiatre du Service de santé des armées sur le théâtre est chargé de conseiller le commandement et d'intervenir à son profit. Son action est indispensable pour l'efficacité et la cohérence du dispositif local
- > Le réseau de soutien psychologique sur le théâtre (référént de section - conseiller facteur humain (CFH) - psychologue et / ou psychiatre de théâtre)
- > La pause opérationnelle qui permet d'accorder aux militaires une période de repos physiologique sur le théâtre, en arrière des zones les plus exposées. Elle est mise en place par le CFH dès que la situation opérationnelle le permet
- > La fiche de suivi post-opérationnel qui est un document non médical, résume le vécu opérationnel du militaire au cours de l'opération. Il est ouvert sur le théâtre sous l'égide du CFH et rempli systématiquement. Il a aussi valeur administrative dans l'instruction des dossiers de pension d'invalidité.

